

# Marche à suivre complète : vos responsabilités

Check-list à l'attention des organisatrices et organisateurs de captations par UbiCast

- Vérifiez que la salle réservée auprès d'AEGS figure bien dans la [liste des salles équipées d'un système de captation](#).
- Transmettez-nous votre demande au moins 48h à l'avance à travers notre [formulaire de demande](#).
- Après réception de notre message de confirmation, transmettez le lien URL de la chaîne [REC·UNIL](#) dédiée à votre événement aux participants concernés.
- Si vous souhaitez vous familiariser avec le matériel en salle ou être accompagné-e par un technicien tout au long de l'événement, planifiez une [assistance technique](#) avec le groupe audiovisuel.
- Si l'horaire de votre événement se trouve modifié en dernière minute, veuillez nous en informer le plus tôt possible avant le début de l'événement.
- Durant la captation, vérifiez que toute personne dont la voix doit être entendue dans la captation utilise un micro correctement allumé.
- Assurez-vous que tous les intervenants donnent leur consentement explicite à la diffusion de leur image ou de leurs vidéos, et qu'ils acceptent que ces contenus les représentant soient publiés en ligne.

---

Révision #33

Créé 18 novembre 2024 07:07:41 par Olivier Grosjean

Mis à jour 17 septembre 2025 11:03:35 par Leila Benallal